

# INSPECTION ACADEMIQUE

## DU RHONE

### NOTE AUX PARENTS

Votre enfant suit cette année des séances de natation sous la conduite de son maître et d'un maître nageur sauveteur.

Les séances, d'une durée de 30 à 45 minutes par semaine, dureront **toute l'année ou une demi-année**. Elles ont pour but d'apprendre aux enfants à se sentir à l'aise dans l'eau, à s'y mouvoir et à y plonger, à savoir rester et nager sous l'eau, à flotter et à nager. C'est l'occasion pour l'enfant de se développer, sur le plan moteur en particulier.

L'école élémentaire, qui n'écarte pas la possibilité d'un prolongement sportif adapté, ne cherche à être que la première étape de l'éducation de l'enfant en ce domaine, comme dans les autres disciplines.

Pour cette activité **obligatoire**, inscrite au programme de l'enseignement élémentaire, il n'est pas procédé à un classement dans un groupe d'aptitude physique. Il n'y a donc pas lieu de faire pratiquer une visite médicale particulière. Tout enfant en bonne santé est a priori jugé apte aux activités physiques et sportives, et, par conséquent, aux activités aquatiques.

Toutefois, l'état de santé d'un enfant peut justifier la dispense, totale ou partielle, de l'éducation physique et sportive, donc, de la natation, attestée par un certificat médical délivré par le médecin de santé scolaire ou le médecin de famille.

Il vous appartient d'en informer le directeur de l'école, et de signaler, en cours d'année, tout incident de santé qui vous paraîtrait de nature à entraîner des précautions particulières.

La baignade en période digestive peut être pratiquée sans risque particulier, à condition d'éviter l'absorption d'aliments trop copieux ou trop riches; **avant la baignade, il est souhaitable de prendre un repas simple et léger.**

La température de l'eau est de 27 °, la température ambiante est légèrement supérieure à celle de l'eau.

**Il est recommandé** de munir votre enfant:

- d'un maillot de bain à séchage rapide,
- de 2 serviettes éponge de dimensions raisonnables,
- de vêtements faciles à mettre pour les petits (éviter les colliers, bracelets, bagues, ...),
- d'un bonnet pour tout enfant à cheveux longs. Les bonnets de caoutchouc fin (type compétition), sans jugulaire, tout particulièrement conseillés pour leur étanchéité, leur prix et le fait qu'ils n'empêchent pas les enfants d'entendre les indications des enseignants.

**TRANSMIS AUX PARENTS LE:**

LE DIRECTEUR

-----  
*Nom et prénom de l'enfant* : .....

Pris connaissance le .....

Signature des Parents